

Les ventes d'art et d'antiquités sur le marché international ont généré un produit de plusieurs dizaines de milliards de dollars, qui ne cesse de croître chaque année. Les prix sont également en sensible augmentation, certaines ventes atteignant des sommes considérables. Ainsi, le marché de l'art semble n'avoir aucune limite.

Dans ce contexte, comment déterminer le prix d'une œuvre d'art ? L'objectif de cet ouvrage est de définir les critères pertinents de l'évaluation du prix et de déterminer les risques inhérents à cet exercice.

Cet ouvrage traite des principaux domaines liés à ces problématiques, notamment le contentieux, la vente, les garanties dans les ventes aux enchères, l'objet d'art comme sûreté mobilière et la fiscalité. Il regroupe les contributions des Professeurs Sylvain Marchand, Bénédict Foëx, Xavier Oberson et Henry Peter ainsi que de Pierre Valentin, Paul-Benoît Duvoisin, Pierre Gabus et Anne Laure Bandle.

Art and antiques sales on the international market have generated tens of billions of dollars in total sale proceeds, which continues to grow every year. Prices have also increased significantly, certain sales exceeding considerable amounts. Thus, the art market seems to have no boundaries.

Given this context, how are art prices determined? The aim of this book is to define the relevant criteria in the valuation of art and the associated risks.

This book goes through all the main areas which are subject to the issue of pricing art, including litigation, art sales, auction guarantees, art as a collateral for loans, and taxation. It brings together the contributions by the following professors: Sylvain Marchand, Benedict Foëx, Xavier Oberson and Henry Peter, as well by Pierre Valentin, Paul-Benoît Duvoisin, Pierre Gabus and Anne Laure Bandle.